

040 Source de la notice (NR)

Premier indicateur

Non défini

␣ Non défini

Second indicateur

Non défini

␣ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Organisme qui a effectué le catalogage (NR)

‡b Code de la langue (NR)

‡c Organisme qui a effectué la transcription (NR)

‡d Organisme qui a effectué la modification (R)

‡6 Liaison (NR)

‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme le code MARC ou le nom de l'organisme qui a créé la notice initiale, qui a attribué les désignateurs de contenu MARC et qui a transcrit la notice sous forme lisible par machine ou qui a modifié une notice MARC existante. Les codes MARC de la zone 040 identifient les parties responsables du contenu, des désignateurs de contenu et de la transcription d'une notice de classification. Voir l'Annexe F pour une liste des sources relatives aux codes des organismes utilisés dans les notices MARC 21. Lorsqu'une bibliothèque choisit de créer une notice pour un numéro de classification qui n'a pas été autorisé selon un système de classification particulier, par exemple celui d'un numéro synthétisé, le système de classification sur lequel il est fondé est spécifié dans la zone 084 (Système de classification et édition) et la bibliothèque qui a créé la notice est identifiée dans la zone 040.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur ne sont pas définies et chacune contient un blanc (␣).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Organisme qui a effectué le catalogage

La sous-zone ‡a renferme le code MARC ou le nom de l'organisme qui a créé la notice initiale.

040 ␣␣‡aDLC‡cDLC

084 0␣‡alcc

[Classification de la Bibliothèque du Congrès]

153 ␣␣‡aHT169.6‡hCommunities. Classes. Races‡hUrban groups. The city. Urban sociology

‡hCity planning‡hZoning‡jGeneral works

[Données de catalogage effectué et transcrit par la Bibliothèque du Congrès.]

040 ␣␣‡aIU‡cIU

084 0␣‡addc‡c21

[Classification décimale Dewey]

153 ␣␣‡a362.2923‡hSciences sociales‡hProblèmes et services sociaux; association
‡kProblèmes et services sociaux‡kProblèmes et services sociaux particuliers
‡hProblèmes et services d'aide sociale‡kProblèmes des personnes malades et

handicapées et services à leur intention‡hMaladies et troubles mentaux et affectifs‡kProblèmes particuliers‡hToxicomanie‡hAlcool‡jEffets sur les proches des personnes ayant un problème social
[Données de catalogage effectué et transcrit par la University of Illinois.]

‡b – Code de la langue

La sous-zone ‡b renferme un code MARC pour la langue utilisée dans les portions textuelles de la notice dans les zones de Note (6XX). La source du code se trouve dans le document *Codes des langues MARC* qui est géré par la Bibliothèque du Congrès.

‡c – Organisme qui a effectué la transcription

La sous-zone ‡c renferme le code MARC ou le nom de l'organisme qui a transcrit la notice sous forme lisible par machine. Si un organisme de transcription modifie également la notice alors qu'elle la transcrit, le code MARC ou le nom de l'organisme se trouve également dans la sous-zone ‡d.

040 ‡b‡aNL‡cNLM

084 0‡alcc

153 ‡b‡aSF887‡hAnimal culture‡hVeterinary medicine‡hVeterinary medicine of special organs, regions and systems‡hUrinary and reproductive organs‡jObstetrics

753 ‡b‡aAbortion, Veterinary

[Données de catalogage effectué et transcrit par la Bibliothèque nationale de médecine des États-Unis (NLM). Ces données sont utilisées par la NLM afin de désigner un numéro de classification de la LCC dans son index de classification.]

‡d – Organisme qui a effectué la modification

La sous-zone ‡d renferme un code MARC ou le nom de l'organisme responsable de modifier une notice MARC. On peut définir une modification comme étant toute correction apportée à une notice, y compris les changements apportés aux données, au désignateur de contenu ou à la saisie. Le code MARC ou le nom de chaque organisme qui modifie une notice se trouve dans une sous-zone ‡d distincte. La sous-zone ‡d ne se répète pas lorsque le même code MARC ou le même nom se trouve dans des sous-zones ‡d adjacentes. Si un organisme transcrit et modifie une notice en même temps, le code MARC ou le nom de l'organisme est également entré dans la sous-zone ‡d.

‡6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡8 -Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Lorsqu'il s'agit d'organismes canadiens, le code est précédé des lettres « Ca ».